



REPUBLIQUE FRANCAISE  
Département du Nord

## ARRETE DU MAIRE N°2024-069

**Objet : Délégation de signature au responsable du service Gestion du droit des sols de la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut**

Je soussigné, Jean-Paul RYCKELYNCK, Maire de la Commune de Haveluy,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L 5211-4-2 prévoyant que le maire peut, dans le cadre de services communs, donner, par arrêté, délégation de signature au chef du service commun pour l'exécution des missions qui lui sont confiées.

Vu le Code de l'Urbanisme, et notamment l'article R 423-1 prévoyant que le maire peut déléguer sa signature aux agents chargés de l'instruction des demandes pour l'instruction des dossiers d'autorisations ou de déclarations relevant de l'application du droit des sols,

Vu la délibération n° 308/15 du Conseil Communautaire en date du 13 avril 2015 créant un service commun pour l'Application du Droit des Sols (service commun ADS) chargé de la gestion et de l'instruction des demandes d'autorisation du droit des sols,

Vu la délibération n°2020-07-11 du Conseil Municipal en date du 8 décembre 2020 autorisant le Maire à signer, d'une part, la convention d'adhésion au service commun ADS de La Porte du Hainaut, et, d'autre part, la convention pour l'instruction des autorisations d'urbanisme de la commune par le service commun ADS,

Vu la convention d'adhésion au service commun ADS de La Porte du Hainaut, en date du 11 décembre 2020,

Vu la convention pour l'instruction des autorisations d'urbanisme par le service commun ADS de La Porte du Hainaut, en date du 11 décembre 2020, et notamment l'article 5 aux termes duquel le Maire délègue sa signature aux agents du service instructeur afin d'optimiser les délais d'instruction,

### ARRETE

#### Article 1

A compter du caractère exécutoire du présent arrêté, Monsieur Philippe VAUTHEROT, responsable du service des autorisations d'urbanisme du droit des sols de la Porte du Hainaut et, en cas d'absence ou d'empêchement :

Monsieur BENHAMMOU Karim, instructeur ADS de la Porte du Hainaut  
Monsieur LEFEVRE Guillaume, instructeur ADS de la Porte du Hainaut  
Madame SOURIS Dorothee, instructrice ADS de la Porte du Hainaut  
Madame BOYER Dominique, instructrice ADS de la Porte du Hainaut  
Madame SKROBALA Hélène, instructrice ADS de la Porte du Hainaut

Reçoivent délégation pour signer les actes d'instruction définis à l'article 2.



Hôtel de Ville  
Place Auguste Lainelle - 59255 Haveluy  
Tel : 03 27 44 20 99

## Article 2

La délégation de signature porte exclusivement sur la consultation des personnes publiques, services ou commissions intéressées dans le cadre de la procédure d'instruction des Autorisations du Droit des Sols.

## Article 3

Le présent arrêté sera publié et notifié.

## Article 4

Monsieur le Maire et Madame la responsable de l'Aménagement du Territoire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Notifié le

Fait à Haveluy, le 31 juillet 2024

Acte rendu exécutoire  
par notification et affichage  
en date du  
et dépôt en Sous-Préfecture

Le Maire,



Jean-Paul RYCKELYNCK.

*Conformément aux articles R 421-1 à 5 du Code de Justice Administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille, dans un délai de 2 mois à compter de sa notification. Le Maire de la commune de Haveluy peut également être saisi dans le même délai, d'un recours gracieux qui prolonge le délai de recours contentieux.*



## Bordereau d'acquiescement de transaction

Collectivité : Haveluy  
Utilisateur : PASTELL Plateforme

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : **ARR2024069**  
Objet : **Délégation de signature au responsable du service  
Gestion du droit des sols de la Communauté  
d'Agglomération de la Porte du Hainaut.**  
Type de transaction : Transmission d'actes  
Date de la décision : 2024-07-31 00:00:00+02  
Nature de l'acte : Actes réglementaires  
Documents papiers complémentaires : NON  
Classification matières/sous-matières : 9.1 - Autres domaines de compétences des communes  
Identifiant unique : 059-215902925-20240731-ARR2024069-AR  
URL d'archivage : Non définie  
Notification : Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 059-215902925-20240731-ARR2024069-AR-1-1_0.xml	text/xml	954 o
<b>Document principal (Acte réglementaire)</b> Nom original : ARR2024069.pdf Nom métier : 99_AR-059-215902925-20240731-ARR2024069-AR-1-1_1.pdf	application/pdf	703.4 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	31 juillet 2024 à 11h57min13s	Dépôt initial
En attente de transmission	31 juillet 2024 à 11h57min38s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	31 juillet 2024 à 11h57min44s	Transmis au MI
Acquiescement reçu	31 juillet 2024 à 12h12min49s	Reçu par le MI le 2024-07-31

